

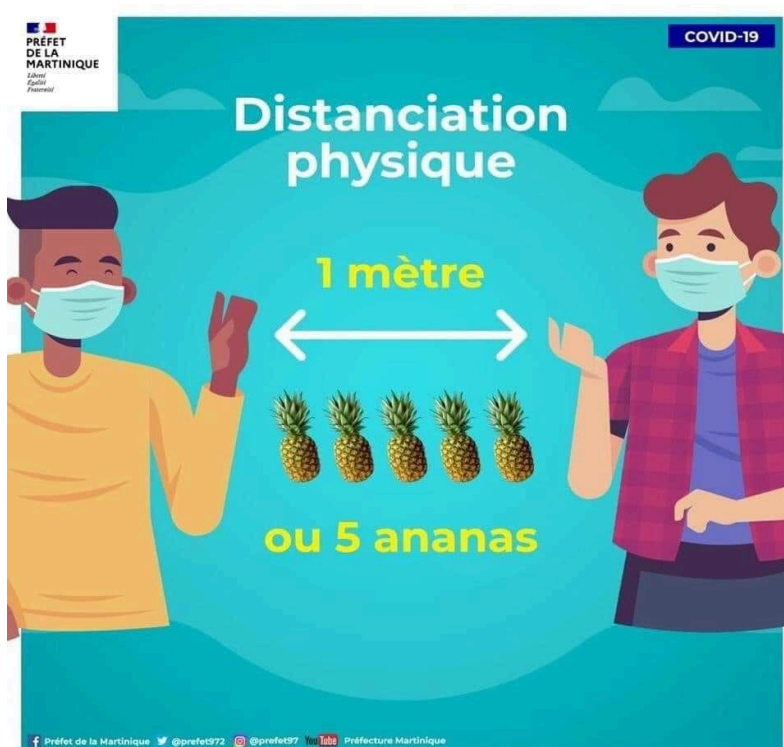
Y'a bon Banania, version 2020 : une production de l'Etat français

Le racisme colonial a un terrain d'expression privilégié : celui des colonies. C'est loin d'être le seul, mais les états coloniaux et leurs représentants s'y adonnent d'autant plus facilement que la domination et l'exploitation y sont le mode de fonctionnement « naturel » ... selon eux.

C'est ainsi que pour illustrer la distanciation de 1 mètre, la préfecture de Martinique a édité hier cette affiche ; pour la population locale, on ne compte pas en mètres mais en ananas. **Et après ce genre d'initiatives officielles, on va continuer à débattre pour savoir s'il y a ou pas un racisme d'Etat ?**

Dans la foulée, le Préfet d'Ile et Vilaine aurait pu reprendre le concept, convertissant les 1 mètres en « 5 galettes saucisses », le préfet d'Aurillac les convertissant en 2,5 meules de Cantal... A notre connaissance, ça n'a pas été le cas !

A Paris, le préfet Lallement, pourrait convertir les 1 mètres en 3 tonfas ou la moitié d'un corps d'un-e manifestant-e couché-e après avoir pris un tir de LBD en pleine tête...



En 2020, il n'est pas possible que de tels visuels racistes et colonialistes puissent être diffusés, qui plus est, via les « institutions républicaines ». Le retrait de l'affiche 24 heures plus tard, agrémenté de timides excuses, n'efface pas le scandale.

Le racisme est une gangrène, et les responsables de cette publication doivent être sanctionnés.

Plus largement, si l'Union syndicale Solidaires continuera à combattre sans relâche les différents groupes et organisations racistes d'extrême droite, elle n'oubliera pas non plus de combattre le racisme quand il vient de l'Etat !

Paris, le 23 mai 2020